

DEPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Commune d'AVRILLÉ**

L'an deux mille vingt-six, le deux avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Sylvie VERDON, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2026

PRESENTS : Mme VERDON Sylvie, M. GAUDIN Guy, Mme GOURAUD Cécile, M. THUBIN Frédéric, M. SUAUD Francis, Mme COTTIER Marina, Mme GRONDIN Fabienne, Mme GODARD Béatrice, Mme DUPE Valérie, Mme LESAGE-GARREAU Emilie, M. BOUGRAS Julien, M. NICOLAIZEAU Romain, Mme RABILLER Pauline, M. MOTAI Mathis, M. CELLIER Maxime,

EXCUSES : Néant

NON EXCUSES : Néant

Monsieur Maxime CELLIER est désigné secrétaire.

Dél : 2026/030 - Objet : Vendée Grand Littoral - Désignation des représentants à la C.L.E.C.T

Madame le Maire informe l'Assemblée que suite au renouvellement général des élus, il y a lieu de désigner les représentants qui siégeront au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Vendée Grand Littoral.

Rappel rôle de la CLECT :

Cette commission a pour mission d'évaluer les charges transférées entre l'EPCI et ses communes membres en vue de déterminer les attributions de compensation fiscales reversées aux communes.

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est composée au minimum de 20 membres titulaires et de 20 membres suppléants, désignés par les Communes.

La CLECT est composée de 2 titulaires et de 2 suppléants par commune soit 40 titulaires et 40 suppléants au total.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu du Code Général des Impôts et notamment l'article 1609 nonies C ;

Considérant qu'il convient de désigner deux représentants titulaires et deux représentants suppléant,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal,

décide,

1°) De désigner les représentants titulaires et suppléants amenés à siéger au sein de la Commission Locales d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Vendée Grand Littoral comme suit :

Titulaires :

- Sylvie VERDON
- Maxime CELLIER

Suppléants :

- Guy GAUDIN
- Fabienne GRONDIN

2°) D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Secrétaire,
Maxime CELLIER,



Pour Extrait Conforme,
Le Maire, Sylvie VERDON

